

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
ARRONDISSEMENT D'ISTRES  
COMMUNE DU ROVE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES ARRETES DU MAIRE**

N°A 2023-16

*Objet : Autorisation de voirie ARBORISTE DU SUD– boulevard de la CARRAIRADE*

*Le Maire de la Commune du ROVE,*

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213-2, L.2213-3 et L.2213-4,
- **Vu** le Code de la Route réglementant la circulation notamment les articles L325-1 et R325-1 et suivants, **Vu** l'article R610-5 du Code Pénal,
- **Vu** la demande de la société « Arboriste du Sud » en date du 01er mars 2023
- **Vu** le décret N° 2005-1148 du 06 novembre 2005,
  
- **Considérant** la nécessité de pouvoir occuper le domaine public en vue d'effectuer les travaux de traitement des platanes contre le « Tigre du Platane », boulevard de la CARRAIRADE , de nuit, entre 20h00 et 06h00 à partir du 10/03/2023 pour une durée de 30 jours.

**A R R E T E**

**ARTICLE I<sup>er</sup>**

La société ARBORISTE DU SUD est autorisée à circuler et à occuper le domaine public afin d'effectuer les travaux précités dans le boulevard de la CARRAIRADE à compter du 10/03/2023 entre 22h00 et 06h00.

**ARTICLE II**

Cette autorisation permanente est valable pour une durée de 30 jours.

**ARTICLE III**

La signalisation nécessaire sera mise en place par la société intervenante de manière à prévenir les usagers de la route des travaux en cours.

**ARTICLE IV**

Les usagers devront se conformer à la signalisation en place ainsi qu'aux instructions qui pourraient leur être données par les agents chargés du service d'ordre.

Tous les véhicules en stationnement irrégulier ou gênant seront mis en fourrière.

**ARTICLE V**

Madame la Directrice Générale des Services,  
Monsieur le responsable de la Police municipale,  
Monsieur le Commandant de Brigade de Carry-le-Rouet,  
Monsieur le responsable du service local de la Métropole Aix Marseille Provence  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Fait au ROVE, le 02 mars 2023**

**Georges ROSSO**  
**Maire du ROVE**

Vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence  
*Chevalier de la Légion d'Honneur*

